



Vaillante Olympique Montalbanaise

CIRCULAIRE A TOUS LES MEMBRES ACTIFS :

RAPPEL AUX ADHERENTS :

Si vous désirez adhérer au club et participer aux entraînements et aux compétitions, vous devez obligatoirement accepter et souscrire aux conditions suivantes :

MERCI DE PRENDRE LE TEMPS DE BIEN LIRE CE DOCUMENT RECTO-VERSO SVP

Prendre connaissance du règlement intérieur du club, le fait de demander adhésion au club vous engage à accepter les conditions de notre association.

1° ADHESION

Vous devez vous acquitter dans les deux semaines suivant l'inscription du montant des cotisations fixées par le bureau. Il ne sera procédé à aucun remboursement après inscription.

NOTA : des facilités de paiement vous seront proposées si besoin

- Pour les familles ayant plusieurs enfants au club, les trois premiers adhérents doivent acquitter les cotisations, pour le 4ème elle sera gratuite, pour les suivants 5ème etc... il sera appliqué le demi-tarif, pour les cas d'adhérents d'une même famille dans les deux disciplines, suivant le nombre et à partir de 5 seulement, il sera proposé un ajustement si besoin. Pour les nouveaux adhérents, 1 séance d'essai est offerte, dès la 2ème séance l'adhésion au club est obligatoire.
- Il est demandé à chaque adhérent, de fournir une photo d'identité, pour le cas échéant de l'établissement d'une licence.
- Chaque primo adhérent devra obligatoirement passer une visite médicale, le certificat médical devra préciser, la **non contre-indication à la pratique, à l'entraînement et en compétition de la discipline choisie**. Il doit être fourni au club en même temps que l'adhésion. Ce certificat médical est obligatoire et à fournir tous les ans pour tous les adhérents **pratiquant la compétition** et titulaires d'une licence.
- Pour les adhérents **ne pratiquant pas la compétition**, **Majeurs** déjà adhérent la saison passée et détenteur d'un certificat médical moins de 3 ans, doivent renseigner la page 2 du document questionnaire santé, si toutes les réponses sont négatives pas besoin d'un nouveau certificat médical, (**RENDRE LE TALON AU CLUB**) dans le cas d'une seule réponse **OUI**, ils devront fournir un certificat médical.
- **NOUVEAU depuis 2021 :** pour les **Mineurs** **ne pratiquant pas la compétition**, ils n'ont obligation de certificat médical, l'attestation est à renseigner si toutes réponses sont **négatives** pas besoin de certificat médical (**RENDRE LE TALON AU CLUB**) si un seul **OUI** alors le certificat médical est obligatoire.

2° DROIT A L'IMAGE

Dans le document d'adhésion il est fait état du droit à l'image, ceci concerne la prise d'image en photo ou vidéo, et l'utilisation ou diffusion d'images et photos de tous nos adhérents, en situation de pratique des disciplines, que ce soit à l'entraînement, en stage, en compétition, en démonstration, ou événements sportifs exceptionnels. Ces photos ou vidéos pourraient être diffusées dans des articles de presse écrite, radio, télévision ou tous types de supports médias, tels que les réseaux sociaux, face book et autres... ainsi que sur le site web du club.

➤ Il vous est donc bien recommandé de rayer la mention si vous refusez pour vous (majeur), ou pour vos enfants que ce droit à l'image soit utilisé, si cette mention n'est pas rayée il sera considéré que vous acceptez ce droit à l'image

3° SEANCES D'ENTRAINEMENTS

Les entraînements sont fixés avec des horaires précis. Il ne sera accepté aucun retard aux séances, ni départ avant l'heure prévue sans aucun motif valable et justifiable. (Pour les enfants mineurs), les parents doivent s'assurer de remettre leur enfant directement à l'entrée de la salle et sont tenus d'être présents à la porte d'entrée à la fin des séances pour reprendre leurs enfants (l'accès en salle d'entraînement est limité aux sportifs adhérents et exceptionnellement en cas de besoin aux parents).

➤ Il est recommandé aux parents d'adhérents mineurs de se mettre en rapport avec les responsables du club pour tous renseignements concernant l'assiduité, l'exactitude ou la progression sportive des enfants qui nous sont confiés.

Page 1 LIRE SUITE AU VERSO SVP

PAGE 2 VERSO CIRCULAIRE A TOUS LES MEMBRES ACTIFS CLUB VOMontauban

NOTA : Il est demandé aux parents d'enfants mineurs de justifier toute absence aux séances d'entraînements.

- Un cahier de présence est tenu à jour par le secrétariat, l'appel est fait à chaque séance.
- Il est précisé aux parents et adhérents, que des séances pourraient exceptionnellement être supprimées, pour raisons indépendantes de notre volonté, suite à travaux, organisation d'évènements, compétitions stages ou autres raisons de sécurité dans le gymnase.

4° TENUE DE SPORT : Toutes les tenues sont à la charge des adhérents

Composition de la tenue de sport :

SAMBO : Trusi/Kurtka/bortsovsky, rouge ou bleu ceinture blanche pour débutant, couleur du grade pour les autres
GYMNASTIQUE : Section féminine : Justaucorps rouge. Section masculine : Léotard rouge et blanc, short rouge.

5° OBJET DU CLUB (IMPORTANT)

Il est précisé que le club a pour objet la pratique des sports de Gymnastique et de Sambo, sous toutes leurs formes et styles, ainsi que loisir, éducatif et santé. Tout adhérent qui pratique ces disciplines en compétition dans les différents styles, seront appelés à disputer des compétitions individuelles ou en équipe, à participer à des stages ou à autres évènements, leur participation est fortement souhaitée et même conseillée, pour leur évolution et leur épanouissement. Enfin seront sollicités tous les adhérents en général, loisir et compétition, à participer aux organisations du club, démonstrations de la fête de fin de saison, présence aux vœux et à la coque des rois, loto, assemblée générale etc..., ceci dans un esprit d'engagement, de partage et d'attachement au club. Les cadres et dirigeants du club vous en sont reconnaissants par avance.

Rappel : Tous les fonds réunis lors des diverses manifestations (loto, fêtes, etc..) permettent le financement partiel des divers déplacements/hébergements des athlètes, sans en couvrir la totalité, le club assure encore à ce jour la plus grande partie de ces financements, il est désormais demandé une participation financière symbolique des adhérents, de la façon suivante :

Stages/championnats/rencontres :

- 10€/participant si une journée sans hébergement.
- 20€/participant si 1 journée avec 1 nuit d'hébergement.
- 30€/participant si 2 journées avec 2 nuits hébergement
- 50€/participant sur le plan international

NOTA : ceci ne s'applique pas à nos cadres et athlètes cadres bénévoles dans le club.

6° ETABLISSEMENT DE LA LICENCE :

Le club se réserve l'établissement d'une licence sportive pour tout adhérent pratiquant la discipline en compétition, ou/et qui suivra une formation diplômante dans la spécialité choisie, ou/et passera des examens de niveaux ou de grades officiels (ceci ne concerne pas les cadres-entraîneurs et dirigeants qui sont licenciés dans leur spécialité). Le coût de cette licence est pris en charge par le club.

LA VAILLANTE OLYMPIQUE MONTALBANAISE VOTRE CLUB ! VOUS REMERCIE D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE LIRE CETTE IMPORTANTE CIRCULAIRE D'INFORMATIONS ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET BELLE SAISON SPORTIVE SOUS SES COULEURS

Le Président,
Jean Claude CERUTTI

